

PROCÈS-VERBAL de l'École Infantive

Date | Heure 28 août 2025 à 19h00 | **Assemblée générale annuelle**
appelée à l'ordre par Isabelle Gagnon

Présences:

Isabelle Gagnon, Linda Gisenya, Vickie Richard-Karcha, Alix Rive, Delphine Tremblay-Charlebois, Marie-Audrée Girard, Alizé Cook, Annie Arakaza, Ijab Khanafer-Laroque

1. Ouverture de la réunion et mots de bienvenue

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Alix Rive,
appuyé par: Vickie Richard-Karcha

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA 2024

4. Rapport du président

- La présidente est absente.
- Pas de rapport

6. Rapport de la trésorière

- La trésorière est absente.
- États financiers seront envoyés par courriel
- Les finances de la prématernelle vont bien. Avec le casino l'an passé, nous sommes en bon état.

7. Rapport de l'éducatrice

- Isabelle se présente : c'est sa quinzième année à l'école Infantive. Avant de retourner aux études afin d'obtenir son diplôme de petite enfance, elle était graphiste pendant une quinzaine d'années;
- Isabelle présente Nella, notre aide-éducatrice qui revient avec nous pour sa troisième année avec nous.
- Nous allons aussi accueillir une stagiaire du campus St-Jean les vendredis du 8 septembre au début décembre.
- L'École Infantive est une coopérative de parents, ce qui veut dire que nous sommes gérés par un comité de 6-8 parents qui prennent les décisions au nom de toutes les familles;

- Ce n'est pas un comité qui demande beaucoup de temps. Il y a une réunion par mois et Isabelle gère le gros du travail et nous avons Labrie *Bookkeeping* qui gère les finances et appui notre trésorier;
- Ceux qui sont intéressés pourront signaler leur intérêt plus tard pendant la réunion;
- **Isabelle demande aux parents de bien lire les informations qu'elle transmet par courriel et sur l'application Remind (svp vous inscrire si ce n'est pas déjà fait - merci!);**
- Des photos : sont partagé par courriel à la fin de chaque mois pour montrer aux familles un aperçu de ce que les enfants font en classe.
- Les projets : Les éducatrices gardent plusieurs des bricolages et projets des enfants afin de monter un portfolio souvenir qu'ils apporteront à la maison à la fin de l'année;
- La bibliothèque : de la classe (commence au mois d'Octobre) : les enfant choisirons 3 livres qu'ils apportent à la maison et retournent à chaque semaine pour en prendre des nouveaux;
- Collations : vous êtes encouragé d'envoyer des collations nourrissantes;
- Le partage de nourriture ainsi que les noix et les arachides : ne sont pas permis dans la classe;
- Portes et stationnement : SVP ne pas stationner pas dans le stationnement des enseignants, mais plutôt dans celui-ci réservé pour le CEPP et la prématernelle: proche de la porte 6 et tout au long de l'école ou il y a des affiches stationnement 10 minutes.
- SVP ne pas arriver trop tôt le matin pour déposer votre enfant ou en retard pour chercher vos enfants (autant que possible);
- Horaire : la prématernelle suit l'horaire du conseil scolaire (une copie du calendrier du CSCN a été envoyé par courriel) Il n'y a pas de prématernelle les journées pédagogiques ainsi que les congés fériés;
- **Les paiements mensuels sortent vers la fin du mois (fin septembre pour le mois de septembre)**
- Si les parents veulent payer pour l'année au complet (remboursable au besoin), il faut informer Isabelle;
- Pour fair du bénévolat dans la classe, siège sur le CA et pour participer si nous faisons une sortie : cela prend **une vérification du casier judiciaire avec le "vulnérable sector check"** pour un frais de 20 \$ et elle est valide

pendant 5 ans dans les écoles du CSCN. Les informations seront envoyées dans un courriel;

- Les parents peuvent communiquer avec Isabelle n'importe quand par courriel et avec *Remind* ou par téléphone pendant les heures d'école. Son numéro de cellulaire sera envoyé pour les urgences et il sera affiché à la porte numéro 6 (porte du stationnement) et la porte numéro 2 (près du terrain de jeu), mais REMIND est préférable ou un courriel;

7. Affaires courantes

a. Partage des informations avec le gouvernement

Le gouvernement nous demande, depuis le mois d'avril 2025, d'inscrire chaque enfant qui est dans notre programme de petite enfance dans leur système et d'inclure certaines informations. Ce sont des informations que nous avons déjà recueillies parce qu'elles sont demandées dans nos formulaires d'inscription. Isabelle va inscrire les enfants dans le système, les parents n'ont rien besoin de faire et cela ne changera rien pour l'inscription de votre enfant. La lettre que le gouvernement avait envoyée l'année dernière pour les parents sera partagée avec vous par courriel.

b. Prends les questions :

Pas de questions

c. Élections du conseil de parents

- nous avons besoin d'un comité de parents de 6 à 8 personnes
- Est-ce qu'il y a des parents qui peuvent siéger sur le comité:
Pendant la réunion les parents suivants se présentent :
- **Alix Rive, Ijab Khanafer-Laroque, et Linda Gisenya**
Après la réunion les parents suivants se présentent :
- **Fidele Kalonji, Morgan McClelland, Daniel Damer, Libby Padilla**

8. Choisir date de la prochaine réunion : le mercredi 10 septembre, 20h00

9. Fermeture de la réunion 19h40